

Une décentralisation couplée à une démocratie de proximité refondée

La séquence des gilets jaunes montre une rupture, peut-être définitive, entre les citoyens et les responsables élus. Répondre à cette situation, devient impératif sous peine de désordres aggravés. Pour cela, une décentralisation réelle couplée à un renouveau démocratique doit devenir un objectif central.

Quelle décentralisation

Une décentralisation réelle serait en accord avec les promesses de campagne, d'E Macron qui avait souligné la nécessité d'un "pacte girondin". Le moment de la mise en chantier est venu, à l'opposé, quant à la méthode, de ce qui a prévalu avec F Hollande. A l'époque on avait placé, déplacé les départements sur un coin de table entre "experts" pour aboutir au schéma régional actuel.

Il faudra aujourd'hui concertations et consultations des citoyens, pour produire une nouvelle configuration territoriale, **fondée sur la vie réelle telle qu'elle va**, tout en simplifiant le "millefeuille actuel". Le Bassin de vie sera ainsi au cœur de cette nouvelle décentralisation.

On devrait ainsi obtenir 3 niveaux territoriaux

+ **La commune**, est la base à renforcer de notre démocratie de **proximité**. Les Maires sont plébiscités. La fusion des communes pourra être facilitée, mais jamais imposée. La loi NOTRE sera revue afin de donner aux Communautés de Communes un rôle de coordination de syndicats inter communaux. Ces dernières ne pourront pas devenir un niveau de plus du millefeuille territorial.

+ **Le bassin de vie**. C'est là que se déroule la vraie vie, c'est donc là qu'un **fonctionnement démocratique** aura du sens. Il a été défini par l'INSEE en 2012, comme le territoire "au sein duquel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants". Il est une réponse à la fracture agglomération / ruralité, si souvent dénoncée.

+ **La région**. Elles ont été renouvelées avec F Hollande. Il conviendra de les maintenir en évitant toute centralisation excessive et en les rendant plus lisibles.

Ce qui entraîne un renouveau démocratique

Quel renouveau démocratique devra être mis en place?

- D'abord celui de nouveaux territoires, **les bassins de vie**, dans lesquels l'ensemble de la gouvernance est à inventer. Il y faudra un Président et une Assemblée élus disposant de pouvoirs étendus par rapport aux conseils départementaux actuel. Comme il s'agit de territoires dans lesquels les citoyens ont tous les sujets en commun, il conviendra d'imaginer des processus participatifs pour les grandes décisions avec des RIC. La présence de jury citoyens tirés au sort est impérative.

- **La commune** (ou fusions) sera le **fondement de notre démocratie de proximité**. Son système représentatif actuel est à conserver. Il faut y adjoindre conseils citoyens et jury. Les référendums locaux, validant ou non les argumentaires des Maires, sont à développer. Les compétences du Maire sont à conforter en revisitant la loi NOTRE.

Cette évolution doit se faire à des rythmes différents selon les territoires. Elle est une réponse à leur rurbanisation. Elle remet en question certains départements, ceux qui ne correspondent pas à des bassins de vie. Elle conforte les Maires et responsabilise les agglomérations qui **auront à cogérer la ruralité de leur bassin de vie**. Elle remet la décision politique au centre de la vraie vie.

JCH 05-03-2019